



ACADÉMIE  
DE GRENOBLE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Semaine des langues vivantes : du 18 mars au 23 mars Edition 2024

**L'important c'est de communiquer !**

La neuvième édition de la Semaine des langues s'inscrit dans la continuité de la thématique retenue pour 2023, adossée à la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Les orientations qui gouvernent cette édition sont résolument tournées vers la pratique sportive et la pratique des langues dans toute leur diversité. Elles font également la part belle à l'esprit créatif et imaginatif des élèves et offrent l'opportunité de communiquer en langue étrangère dans la mise en œuvre des projets.

### Indications pédagogiques et organisationnelles

#### Qui ?

Cette édition 2024 se décline - au choix des participants - en deux modalités distinctes.

1. Le défi académique/projet vidéo présentant un sport fictif : dans ce cas, la production sera envoyée au référent académique indiqué plus bas, en respectant la date limite pour que les établissements puissent être contactés en vue de la remise des prix ;
2. Le projet « Semaine des langues » / mise en oeuvre du jeu de piste ou du sport fictif : si le choix est fait par les enseignants d'organiser un événement au sein de l'établissement pour procéder à la réalisation interclasse/inter degré/inter établissement entre le 18 le 23 mars 2024, il s'agira d'envoyer les modalités d'organisation au référent académique – même échéance que pour le défi académique – afin de pouvoir les relayer et les faire connaître au-delà de l'échelle des établissements.

Dans les deux cas, l'action, dont le cœur est « L'important c'est de communiquer ! », est ouverte à tous les élèves de l'académie de Grenoble : écoliers, collégiens, lycéens, étudiants dans les voies professionnelle, technologique et générale.

#### Quoi ?

Le projet vidéo doit obligatoirement inclure des **productions d'élèves**.

Les vidéos seront envoyées aux formats **mp4 ou avi**.

#### Quand ?

Le projet doit être envoyé **au plus tard le lundi 4 mars 2024, délai de rigueur**

## **Comment ?**

- Renseigner la fiche-action
- Envoyer la fiche-action et les documents du projet :
  - soit à l'adresse électronique [manuel.moyen@ac-grenoble.fr](mailto:manuel.moyen@ac-grenoble.fr) en joignant un lien vers votre dossier déposé sur une plateforme de stockage en ligne
  - soit via le site institutionnel [FileSender](#) à la même adresse électronique que ci-dessus, accessible à partir de [pia.ac-grenoble.fr](http://pia.ac-grenoble.fr), rubrique 'ressources numériques'.

**Après délibération par un jury académique inter-degrés, le palmarès sera publié sur le site interlangues de l'académie de Grenoble, et une remise des prix en établissement sera organisée.**

**Pour les projets qui se dérouleront dans les établissements, nous prendrons l'attache des enseignants pour convenir des modalités de mise en valeur des projets.**

**C'est parti ! Los geht's ! ¡Adelante! Avanti ! Let's go !! ترحل Vamos ! пойдём !**